

CAP Finistère



Penn Ar Bed

L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

ISSN 1269-0791 - 0,75 euro

N° 1365

VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021

Injuste, absurde et indécente

Aucune organisation syndicale n'approuve le projet de réforme de l'assurance chômage. Et personne ne comprend l'acharnement du gouvernement à vouloir l'imposer, coûte que coûte, alors même que le Conseil d'État l'a censurée le 22 juin, permettant ainsi qu'elle ne puisse pas s'appliquer dès le 1^{er} juillet, comme prévu.



pôle emploi

Non à la stigmatisation des chômeurs

D'une même voix, des dirigeants syndicaux dont Laurent Berger (CFDT) et Philippe Martinez (CGT) dénonçaient au mois de juillet, dans *Le Monde* « une réforme injuste, absurde et indécente ».

Selon les chiffres de l'*Unédic*, près de 1,15 million de nouveaux demandeurs d'emploi vont subir un retard ou une baisse de leur indemnisation dès les premiers mois d'application du nouveau mode de calcul. « À partir de l'étude d'impact réalisée par l'*Unédic*, le Parti Socialiste a entrepris de quantifier l'impact territorial de la réforme, en projetant les résultats de l'*Unédic* dans chacun des départements de métropole et d'Outre-mer », indique Vincent Duchaussoy, secrétaire national du PS chargé de l'emploi.

Cette étude confirme le caractère profondément injuste de cette réforme qui frappe principalement les demandeurs d'emploi dans les régions déjà durement touchées par la crise.

« Car, en réformant le mode de calcul du Salaire Journalier de Référence (SJR), qui sert de base au calcul de l'indemnité versée par Pôle Emploi aux demandeurs d'emploi, le gouvernement a fait le choix de pénaliser les "permittents", autrement dit ceux qui connaissent des trajectoires heurtées, qui alternent

régulièrement périodes d'emploi et de chômage. Ainsi, pour une durée de travail égale, un demandeur d'emploi qui a connu des interruptions dans son parcours perdra jusqu'à 41% de son indemnité ! », ont dénoncé les parlementaires socialistes dans une Tribune publiée dans *Le Monde*, le 6 juillet.

Cet été, la CFDT a publié une brochure intitulée : « Le chômage n'est pas un choix : le livre noir d'une réforme injuste » dans laquelle elle démonte, un par un, les arguments du ministère du Travail et dénonce la philosophie même de son projet.

« Où s'arrêtera le processus de stigmatisation des chômeurs ? », s'interroge Marylise Léon, secrétaire générale adjointe CFDT. « La question mérite d'être posée. Car si l'idée reçue selon laquelle les demandeurs d'emploi abuseraient de l'assurance chômage a toujours existé, fonder une réforme sur cette vision des choses est une faute politique. Les deux années que nous venons de vivre sont une illustration concrète de ce que donne la gestion de l'assurance chômage par l'État, où la vision purement budgétaire occulte tout le reste. »

D'ores et déjà, une journée de mobilisation, le jeudi 5 octobre, à l'appel de la CGT, de FO, de Solidaires ou de la FSU, est programmée.



Salauds de pauvres

La polémique récurrente sur l'allocation de rentrée scolaire était jusqu'à présent confinée aux réseaux d'Extrême-droite qui, à chaque début d'année, relançaient les mêmes rumeurs sur l'explosion des ventes d'écrans plats.

Que le ministre de l'Éducation nationale la reprenne à son compte en dit long sur la droitisation de la macronie.

Toutes les enquêtes montrent pourtant que l'ARS sert essentiellement pour des dépenses liées à la rentrée scolaire des enfants. Et personne n'a jamais indiqué qu'elle ne devait être utilisée que pour l'achat de crayons ou de cahiers.

Mais, pour la Droite, les pauvres sont toujours soupçonnés de ne pas « mériter » les allocations auxquelles ils ont le droit et doivent toujours se justifier. Cette stigmatisation provoque des taux de non recours à certaines prestations de l'ordre de 30%.

Curieusement, les aides accordées aux entreprises ou aux contribuables les plus aisés ne donnent jamais lieu à des injonctions.

PS29

Anticiper les menaces

Sujet régalien par excellence, les questions de défense devraient être au cœur de la campagne présidentielle de 2022.



Axel Nicolas et Hélène Conway-Mouret

À Blois, Hélène Conway-Mouret, sénatrice des Français de l'étranger, et Axel Nicolas, expert auprès de la Fondation Jean-Jaurès, ont fait le point sur les nouvelles menaces qui nous guettent et sur les décisions à prendre, dès maintenant, pour les anticiper.

Où se situent les menaces qui pèsent sur notre sécurité et notre souveraineté et qui sont les acteurs menaçants ?

Pour Axel Nicolas, nous devons nous préparer sur au moins trois types de théâtres d'opération, sachant que la menaceterroristen'apasdisparu. D'abord,

sur les champs de bataille classiques, car on constate depuis quelques années un retour des conflictualités de haute intensité, notamment sur les territoires des anciennes républiques soviétiques. Aujourd'hui, les états-majors prennent très au sérieux ces menaces et les manœuvres militaires de la Russie montrent que ce pays dispose d'une armée puissante et opérationnelle.

L'espace constitue un nouveau champ de conflictualité car nos sociétés et nos armées sont totalement dépendantes des satellites, à la fois pour observer ce qui se passe sur terre, mais aussi pour communiquer. Protéger nos satellites représente une priorité.

Enfin, le cyber espace est également un secteur particulièrement sensible, en particulier pour les pays développés hyper connectés. Les attaques peuvent provenir d'États ou de hackers. Les cibles peuvent être des sites de production d'énergie ou des hôpitaux.

Une fois posés les champs de bataille potentiels qui sont les acteurs menaçants ? D'abord, les puissances régionales, comme la Turquie qui se sentent tout permis en l'absence du « gendarme du monde ». On a pu le constater, il y a quelques mois, lors du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan

ou à l'occasion de la crise avec la Grèce en Méditerranée.

La Russie est, quant à elle, une puissance mondiale qui a engagé une politique de réarmement. Elle peut intervenir partout et notamment en Syrie, où elle dispose désormais d'une base navale.

Enfin, la Chine développe massivement sa puissance militaire « **En quatre ans, la marine chinoise s'est dotée de l'équivalent de la flotte française** », a illustré Axel Nicolas.

La puissance militaire reste donc un élément important pour maintenir la paix. Et à cet égard, la défense européenne devient une impérieuse nécessité. Cependant, comme l'a souligné Hélène Conway-Mouret, les solutions aux conflits sont toujours politiques.



À Blois pour préparer le projet

Police du quotidien



La sécurité restera comme l'un des principaux échecs de ce quinquennat qui nécessitera très rapidement des décisions énergiques de la part du prochain gouvernement.

À Blois, l'atelier consacré à la sécurité, animé par Florian Vadillo, a permis à David Habib, secrétaire national à la sécurité, de faire le point sur les propositions des socialistes sur ce sujet.

« Nous avons renoué les contacts avec les organisations représentatives et nous avons rencontré tous les syndicats policiers, y compris ceux avec lesquels nous ne partageons pas les mêmes orientations, ainsi que les associations de victimes », a-t-il précisé.

Ces liens ayant été retissés, il convient maintenant de coordonner, à l'échelle nationale l'action des élu.es des communes de Gauche en charge de la sécurité, afin de confronter les points de vue et de partager les expériences. « C'est d'autant plus important qu'il n'est plus possible, comme il y a quelques années, de considérer que certains territoires ne sont pas concernés et que les violences et l'insécurité ne concernent que quelques quartiers dans les métropoles », a insisté David Habib. « Quotidiennement, les

élu.es de Gauche, même dans des communes rurales, sont confrontés aux questions de sécurité et de tranquillité publique, dans les zones police ou dans les zones gendarmerie. »

Un effort budgétaire important sera nécessaire, pour créer des postes, revaloriser les salaires et pour équiper les forces de l'ordre, notamment dans le domaine du renseignement. Car nous payons toujours les 13 000 suppressions de postes opérées sous le mandat de Nicolas Sarkozy.

Il faudra, dès le début du quinquennat, une loi de programmation et une profonde réforme de la gestion des ressources humaines au sein de la Police.

La police de la tranquillité, de proximité ou du quotidien, abandonnée en 2002, devra être mise en place. « La police de proximité, mise en place par Lionel Jospin, n'a pas eu le temps de démontrer son efficacité. »

Pour les élu.es de Gauche, une meilleure coordination des acteurs de la sécurité est indispensable de manière à ce que chacun sache ce que l'autre fait et que le partage d'information soit plus fluide. C'est pour cette raison que le Parti Socialiste propose d'affecter à chaque préfet un référent chargé de mettre en lien tous ceux qui interviennent pour garantir la tranquillité (Police, gendarmerie, police municipale).

Un moment solennel

Les débats préparatoires aux congrès constituent un excellent baromètre pour connaître l'état d'esprit des socialistes.

En quelques jours ceux du Finistère ont accueilli les deux premiers signataires des textes d'orientation (TO) pour le 79^e congrès du PS : Olivier Faure pour le TO B, le jeudi 2 septembre, à l'Assemblée générale qui s'est tenue à Quimper et Hélène Geoffroy, le dimanche 5 septembre, au barbecue de rentrée des sections brestoises pour le TO A.



Olivier Faure à Quimper

Dans les jours qui ont précédé le vote du 9 septembre, les adhérents ont pu échanger avec les mandataires des deux textes d'orientation, Laurent Péron pour le TO A et Tristan Foveau pour le TO B à Brest, Quimper, Pouldreuzic, Sainte-Sève et au Relecq-Kerhuon mais aussi en visioconférence.

Le congrès est, pour le Parti Socialiste, un « moment solennel » qui permet de définir la ligne politique et de désigner les dirigeants qui l'incarneront. Mais il est aussi une occasion, pour les adhérents de prendre la parole et de rappeler leurs priorités.

La perspective de l'élection présidentielle était évidemment présente dans tous les esprits. Pour Olivier Faure, rien n'est joué. **« Tous les sondages, neuf mois avant le premier tour, se sont trompés. C'est une constante de la V^e République. Ça devait être Chaban, ce fut Giscard. Ça devait être Giscard, ce fut Mitterrand. Ça devait être Barre et ce fut à nouveau Mitterrand. Ça devait être Balladur et ce fut Chirac. Ça devait être Jospin et parce que Le Pen fut au second tour, ce fut à nouveau Chirac etc. Et il y a cinq ans, Juppé ou Fillon étaient donnés vainqueurs. »**

L'élection se jouera au début de l'année 2022. C'est entre le mois de

janvier et le mois de février que les dynamiques s'enclencheront.

« Nos relations avec nos partenaires, et en particulier EELV, ont fait l'objet de nombreuses interventions, dans les fédérations dans lesquelles je me suis rendue », a noté Hélène Geoffroy. Fallait-il, aux Européennes de 2019, laisser la tête de liste à Raphaël Glucksmann ? Pour voir ensuite des candidats de Place publique se présenter contre des socialistes ?

Cependant, depuis 2017, les rapports de force au sein de la Gauche ont évolué. **« Aux débuts, la France Insoumise était la principale formation de Gauche. Puis, EELV lui a ravi cette première place. Mais depuis les Municipales et encore plus les Régionales et les Départementales, les socialistes sont redevenus la principale force de Gauche autour de laquelle doit s'organiser le rassemblement »,** a rappelé Olivier Faure.

« La question de l'union de la Gauche et des écologistes a été au cœur du débat. »

« Nous sommes écologistes, nous ne sommes pas Verts », a résumé le Premier secrétaire. **« Nous n'oublions jamais la dimension sociale des réponses que nous devons apporter pour engager les transitions énergétiques »,** a complété Hélène Geoffroy. **« D'accord pour créer une Zone à Faible Émission (ZFE) dans la métropole lyonnaise. Mais avec quel accompagnement pour les personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter des voitures "propres" ? »**

Sur les questions énergétiques aussi, les socialistes doivent avancer des propositions crédibles et ambitieuses en sachant qu'en la matière, il faut toujours faire des choix car aucune source d'énergie n'est parfaite.

Le congrès est aussi l'occasion pour les socialistes, de reposer la question de leur identité. Car, si les fondamentaux restent toujours les mêmes (justice sociale, égalité, émancipation...), les modes de production évoluent. Comment la social-démocratie peut-elle apporter des réponses à des travailleurs confrontés à l'ubérisation du travail ? Comment un modèle fondé dans un contexte de plein emploi, avec des salariés en CDI, peut-il évoluer pour apporter de nouvelles protections ?

Sur les retraites ou la réduction du temps de travail, les Français attendent des propositions précises. Pour Laurent Péron et Tristan Foveau, le PS doit préciser ces propositions car cette question doit être au cœur du débat présidentiel. Faut-il aller vers la semaine de quatre jours ou les 32 heures ? **« La France est l'un des pays où les salariés travaillent le plus mais où l'emploi est mal réparti »,** a rappelé Tristan Foveau.

Pour Hélène Geoffroy, le projet que défendront les socialistes doit être affiné mais surtout co-construit avec les adhérents, de manière à ce qu'ils se l'approprient et puissent plus facilement en défendre les principales propositions pendant la campagne.

Le PS reste le parti de l'école, de l'éducation et de l'émancipation, comme l'ont souligné plusieurs intervenants à l'Assemblée générale de Quimper. Nos électrices et nos électeurs nous attendent sur ces questions, en particulier après ce quinquennat qui a permis à Jean-Michel Blanquer de casser méthodiquement tout ce que la Gauche avait pu mettre en place pour faire progresser l'égalité.



Hélène Geoffroy à Brest

Les débats autour du congrès redonnent aussi de la vitalité aux adhérents. **« En parcourant les fédérations, j'ai pu mesurer à la fois la force de notre parti mais aussi sa diversité »,** a résumé Hélène Geoffroy à Brest. Pour repartir de l'avant, le PS devra très rapidement apporter des réponses à deux questions : comment attirer des jeunes, qui s'engagent, mais en dehors des partis ? Et comment reprendre contact avec des militants qui se sont éloignés de lui ?

Ce congrès a permis de mettre en évidence la cohérence de la famille socialiste qui reste l'une des seules à pouvoir organiser un congrès sans se déchirer.

Agenda

11 septembre
Congrès fédéral
à Quimper.

16 septembre
Vote en section pour le
ou la premier.e secrétaire
national.e.

Retrouvez-nous sur
 Facebook
PS.Finistere
 et Twitter
@fede_PS29

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1365 - Vendredi 10 septembre 2021
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année
Adhérents : 25 euros (papier) ;
20 euros (numérique)
Non adhérents : 50 euros (papier) ;
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS



Idées

La force (possible) du Parlement

L'effacement du Parlement n'est pas une fatalité. L'association *La loi pour tous, tous pour la loi*, fondée en 2017 par Dominique Raimbourg, ancien député de Loire Atlantique, et Philippe Quéré, assistant parlementaire, tente de le démontrer. Elle s'est fixée pour objectif de promouvoir la connaissance du fonctionnement quotidien des institutions de la République et en premier lieu du Parlement, de contribuer au développement d'une culture démocratique et d'encourager et d'accompagner la participation citoyenne.

Elle vient, en collaboration avec l'*OURS* (Office Universitaire de Recherche Socialiste), le Think tank *L'Hétairie* et la *Fondation Jean-Jaurès*, de publier un recueil de contributions rédigées par des parlementaires, des ministres, des universitaires ou des collaborateurs parlementaires qui font part de leurs expériences ou de leurs travaux.

Il en ressort, malheureusement, que ce quinquennat aura scrupuleusement sapé notre édifice démocratique.

Parmi les contributions publiées dans cet ouvrage, celle de Jean-Jacques Urvoas, intitulée « *Les bâtisseurs de ruines* » dresse un bilan bien sombre du rôle joué par le groupe majoritaire à l'assemblée pour affaiblir le rôle du Parlement.

Loin d'avoir cherché à revendiquer une quelconque "force possible du Parlement", l'Assemblée nationale de cette 15^e législature restera comme une expérience méthodologique qui lui permis de disparaître en appliquant scrupuleusement cinq préceptes.

D'abord, ce qui est tout de même paradoxal pour des parlementaires, les députés du groupe majoritaire ont abdiqué toute prétention législative. En effet, l'article 11 de la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 autorisait le gouvernement à prendre par ordonnance toute mesure relevant du domaine de la loi afin de faire face aux conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de Covid-19 et aux conséquences des mesures prises pour limiter cette programmation.

« Si l'exercice est parfaitement respectueux de l'article 38 de la constitution, il n'en demeure pas moins qu'une telle délégation confiée au pouvoir gouvernemental, par son ampleur, s'éloigne à bien des égards des habilitations

plus classiques en temps normal sous la V^e République. »

Ensuite, ils ont privilégié l'accessoire devant l'essentiel. À aucun moment la commission des affaires sociales n'a cherché à auditionner la ministre de la Santé, en responsabilité au début de la pandémie.

Bien que cette mission figure leurs prérogatives, les députés de la majorité présidentielle se sont contentés d'un contrôle minimaliste.

L'opposition n'a jamais été autant muselée. Autant les députés LREM ne semblent pas savoir comment contrôler l'exécutif, autant, ils maîtrisent parfaitement la procédure parlementaire lorsqu'il s'agit d'empêcher l'opposition de jouer son rôle de contrôle et de propositions. Pour éviter la création d'une commission d'enquête, une mission d'information a été mise en place. Or, il n'est pas possible qu'une commission d'enquête intervienne sur une question traitée par une mission d'information.

Et enfin, la majorité présidentielle a pu s'appuyer sur le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel.

« Ainsi donc, en quelques mois, au cœur d'une crise sanitaire sans précédent, l'Assemblée nationale s'est volontairement éteinte », conclut Jean-Jacques Urvoas. « Là où la Chambre des députés, durant la grande guerre de 1914-1918, avait démontré l'utilité d'un parlementarisme de guerre en assurant "l'unité morale et matérielle de la nation", en sortant peu à peu du rôle que l'exécutif avait imaginé pour elle, la majorité de la 15^e législature a réduit la représentation nationale au simple rang de spectatrice docile de l'action gouvernementale. »

C'est, bien sûr, « à la fin de la foire qu'on compte les bourses » et la 15^e législature n'est pas encore terminée. Sauf que chacun sait qu'il ne se passera plus grand chose à l'Assemblée nationale, d'ici les élections de juin 2022. Les députés LREM sont obsédés par cette échéance et ne veulent surtout pas attirer l'attention de peur de ne pas recevoir la précieuse investiture.

En savoir plus : *La force (possible) du Parlement.*

